

ARE Normandie

LE HAVRE SEINE METROPOLE DIRECTION DE L'HABITAT -
SERV. URBANISMÉ
19 RUE GEORGES BRAQUE
76600 LE HAVRE

Téléphone : 0969321841
Télécopie :
Courriel : ndie-urbanismebn@enedis.fr
Interlocuteur : GRILLOT Jordan

MAIRIE

Objet : Réponse concernant l'instruction d'une ~~autorisation d'urbanisme~~

BRETTEVILLE-SUR-ODON, le 20/12/2019

Madame, Monsieur,

Vous nous avez transmis la demande d'instruction de l'Autorisation d'Urbanisme PC07669319A0002 concernant la parcelle référencée ci-dessous :

Adresse : rue du conquérant
76790 LE TILLEUL
Référence cadastrale : Section B , Parcelle n° 110
Nom du demandeur : GASTINNE Jean-Baptiste

Pour la puissance de raccordement demandée de 95 kVA triphasé et sur la base des hypothèses retenues pour notre analyse, nous vous informons qu'une contribution financière¹ est due par la CCU à Enedis, hors exception. Le montant de cette contribution, transmis en annexe, est réalisé selon le barème en vigueur.

Cette réponse reste valable pendant la durée de validité de l'autorisation d'urbanisme et est susceptible d'être revue :

- en fonction des actualisations des prix des raccordements,
- en cas de non obtention des ~~servitudes de passage~~ éventuellement nécessaires.

Cette réponse ne précise pas la contribution due par le client à Enedis.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Jordan GRILLOT

Votre conseiller

PJ : Plan du réseau public de distribution d'électricité indiquant les travaux d'extension nécessaires

¹ Cette contribution financière est prévue à l'article L342-11 du code de l'énergie

Annexe : Contribution due par la CCU

Libellé	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	Part./Refact.
*Etude et constitution de dossier reseau moins de 100 m	1	628.01 €	376.81 €	40 %
Mise à Disposition d un agent d'exploitation (1 heure ouvrable)	4	89.86 €	215.66 €	40 %
Identification de cable	1	179.72 €	107.83 €	40 %
*Mise en chantier reseau souterrain avec marquage piquetage	1	784.11 €	470.47 €	40 %
*Raccordement câble BT sur émergence existante	1	146.05 €	87.63 €	40 %
*Fourniture et pose câble BT souterrain 150 mm² Alu	42	14.18 €	357.34 €	40 %
Tranchée sous chaussée rurale légère (réfection bi-couche,tri-couche)	10	104.45 €	626.70 €	40 %
Tranchée en terrain vierge, espace vert et accotement non stabilisé	32	62.57 €	1 201.34 €	40 %
Montant total HT			3 443.78 €	

Pour votre information, en application de l'arrêté² du 17 juillet 2008, ce chiffrage intègre le fait qu'Enedis prend à sa charge 40 % du montant des travaux de l'opération de raccordement de référence définie dans l'arrêté³ du 28 août 2007.

Nous vous précisons que le délai des travaux sera de ~~4 à 6 mois~~ après l'ordre de service de la CCU et l'accord du client au sujet des devis respectifs.

A titre d'information, la longueur totale du raccordement⁴ (hors branchements individuels) est ~~42 mètres~~.

La longueur de l'extension, en ce qui concerne le réseau nouvellement créé, est de

- 42 mètres en dehors du terrain d'assiette de l'opération,
- 0 mètres sur le terrain d'assiette de l'opération.

MAIRIE

² Arrêté du 17 juillet 2008, publié au Journal Officiel le 20 novembre 2008, fixant les taux de réfaction mentionnés dans l'arrêté du 28 août 2007 fixant les principes de calcul de la contribution mentionnée aux articles 4 et 18 de la loi no 2000-108 du 10 février 2000 relative à la modernisation et au développement du service public de l'électricité.

NB : Désormais les articles 4 et 18 de la loi n° 2000-108 sont codifiés aux articles L342-6 et L342-11 du code de l'énergie.

³ Arrêté du 28 août 2007 fixant les principes de calcul de la contribution mentionnée aux articles 4 et 18 de la loi no 2000-108 du 10 février 2000 relative à la modernisation et au développement du service public de l'électricité.

⁴ Total de la longueur du branchement et de la longueur de l'extension au sens du décret n° 2007-1280 du 28 août 2007 relatif à la consistance des ouvrages de branchement et d'extension des raccordements aux réseaux publics d'électricité, l'extension étant limitée au réseau nouvellement créé.

2/2



Raccordement dans REMBT
existante + extension
d'environ 42m en 150² Al

CHEMIN DES SERRAINS

MAIRIE

999-01-00063-00044-19-B-F

193 49845709 B
695665

PLAN AVEC TRAVAUX A REALISER PC07669319A0002